

RAPPORT ANNUEL

2014-2015



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches



facebook.com/chaudiereappalachesupa | chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Sommaire

Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Services offerts par votre Fédération	4
Carte du territoire	5
Membres du conseil d'administration	6
Les instances	8
Représentations	9
Les services syndicaux :	
• Aménagement, zonage agricole et environnement	10
• Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	12
• Développement de l'agriculture régionale	13
• Politiques et programmes	15
• Vie syndicale et communication avec les membres	16
• Prévention	18
• Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole	19
Le Service de comptabilité et de fiscalité	20
Ressources au service des producteurs et productrices	21
Organigramme des services syndicaux	23
Répertoire	24
Procédures des assemblées délibérantes	25

Mot du président



*Chers membres producteurs
et productrices agricoles,*

*La dernière année a été fort
remplie, et ce, dans tous les
secteurs qui nous concernent.
La région – comme l'ensem-
ble du Québec – a connu des
coupures dans plusieurs*

*organisations publiques et parapubliques reliées à
notre profession. La Conférence régionale des élus de
la Chaudière-Appalaches (CRÉ) est disparue, ce qui
a entraîné des impacts pour nos partenaires qui
supportaient la Table agroalimentaire de la
Chaudière-Appalaches (TACA).*

*Le monde municipal, à qui de nouvelles
responsabilités ont été confiées, est désormais
davantage interpellé par notre organisation. Il faudra
travailler encore plus avec les MRC et la Conférence
des préfets de la Chaudière-Appalaches.*

*À ce jour, les démarches de concertation avec les élus
de la région ont porté fruit. Pensons notamment aux
plans de développement de la zone agricole (PDZA)
complétés ou en cours de réalisation dans plusieurs
MRC.*

*Dans la région, tout comme ailleurs au Québec, la
dernière année a été marquée par nos démarches
pour l'intégrité de la gestion de l'offre et notre suivi
du projet d'oléoduc. Pensons entre autres au grand
rassemblement de la Coalition GO5 qui s'est tenu à
Sainte-Marie cet été.*

*Notre solidarité a dépassé les frontières au cours de
la dernière année, alors que deux représentants
d'associations de producteurs agricoles du Sénégal
ont visité notre belle région afin d'observer notre
modèle agricole. Souhaitons qu'ils puissent en faire
profiter les agriculteurs de leur pays qui sont
grandement aux prises avec un phénomène d'acca-
parement des terres agricoles.*

*Durant l'année, nous avons également eu l'occasion
de rencontrer à différentes reprises les députés de la
région concernant des dossiers qui nous tiennent à
cœur : la relève agricole, la sécurité du revenu et le
gel des superficies en culture.*

*Notre Union s'est refait une beauté. En effet, vous
avez probablement constaté le déploiement de notre
nouvelle image de marque à l'échelle provinciale au
cours des derniers mois. On compte ainsi faire
rayonner davantage l'Union, tant auprès de ses
membres que de ses publics externes, et accroître
notre présence sur la place publique.*

*D'autres enjeux nationaux nous tiendront
certainement fort occupés pendant la prochaine
année, que l'on songe au bien-être animal, au dossier
de la taxation foncière des terres agricoles et aux
impacts qu'ont eu et qu'auront les coupures au
MAPAQ dans la sécurité du revenu.*

*Bref, beaucoup de travail a été accompli l'an dernier,
mais il en reste amplement pour l'année à venir.*

*Paul Doyon
Président*

Mot du directeur régional



La Fédération de la Chaudière-Appalaches vient de terminer une première année complète dans la nouvelle structure de l'Union. Une année où vos élus ont fait de nombreuses représentations pour la défense des intérêts des membres de la région auprès de différents organismes. Ils ont vu également

à favoriser le positionnement d'une offre de services à la hauteur des attentes des producteurs et productrices de la région de la Chaudière-Appalaches, région qui, rappelons-le, regroupe 20 % de l'ensemble des entreprises agricoles du Québec.

En ce sens, l'année qui se termine aura permis d'assurer le soutien des syndicats locaux et spécialisés, mais aussi de poursuivre le développement de nos services auprès de nos membres et pour lesquels les adaptations réalisées ont compté sur de multiples collaborations.

Concrètement, en marge de la dissolution de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent se sont entendues quant à la propriété de l'immeuble abritant le Centre de services de La Pocatière et à la gestion des ressources en place, ce qui permettra entre autres de desservir avec le plus d'efficacité possible les producteurs et productrices agricoles des MRC de Montmagny et de L'Islet.

Dans l'offre de service en matière de main-d'œuvre agricole, les entreprises désirant obtenir des services peuvent continuer à s'adresser au Centre d'emploi agricole (CEA) avec lequel elles veulent faire affaire, soit à La Pocatière, Québec, Saint-Georges ou Sainte-Marie, l'entente avec la direction régionale d'Emploi-Québec ayant permis un tel scénario.

Par ailleurs, dans le secteur de la comptabilité et de la fiscalité, il s'est avéré opportun de doter le SCF d'une équipe permanente à Sainte-Marie, en plus des comptables de Saint-Georges qui continueront de s'y rendre pour desservir leurs clients du nord. Ainsi, un processus d'embauche de ressources pour le SCF est en cours. Ces nouveaux effectifs rejoindront sous peu le personnel en place impliqué dans les services syndicaux pour les syndicats locaux du nord et certains syndicats spécialisés.

Bref, depuis le réaménagement des territoires des fédérations régionales en Chaudière-Appalaches, les adaptations et les collaborations font partie du quotidien et il est à prévoir qu'elles soient présentes pour plusieurs années à venir. À titre d'exemple, juillet 2015 marque le départ des nouveaux découpages des territoires des collectifs de la formation agricole. Dorénavant, les partenaires du Collectif et la répondante en formation agricole verront à la concertation et à la promotion des activités de formation agricole de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance de ce rapport d'activités qui présente une gamme d'activités et réalisations. Il reflète le travail réalisé par vos élus et votre équipe de dévoués employés.

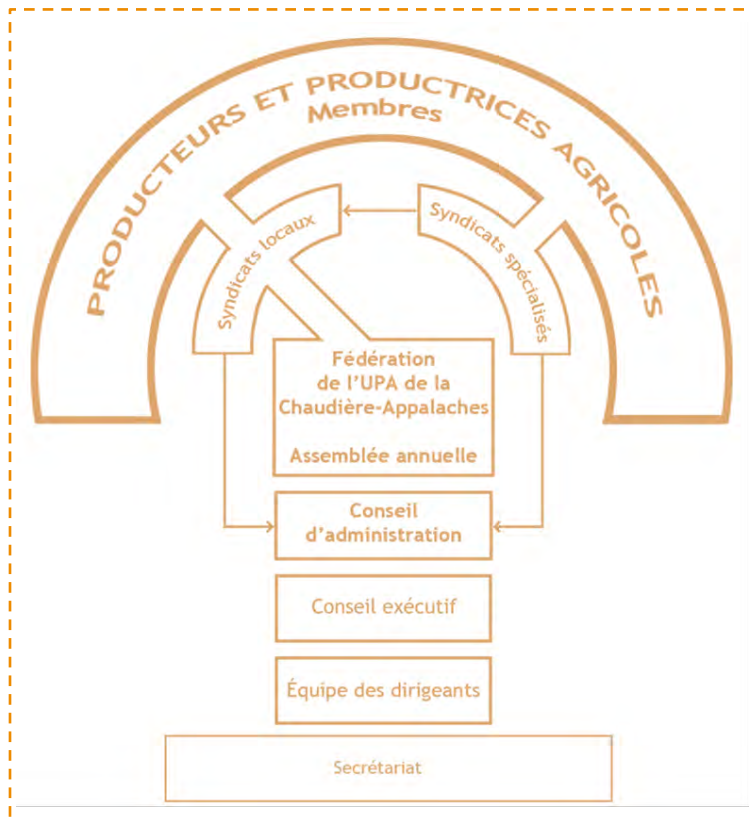
Bonne lecture,

Roch Poulin, directeur régional

Vue d'ensemble de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- a) regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- b) coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- c) étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- d) surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.



La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables des secteurs des services syndicaux.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail, dont :

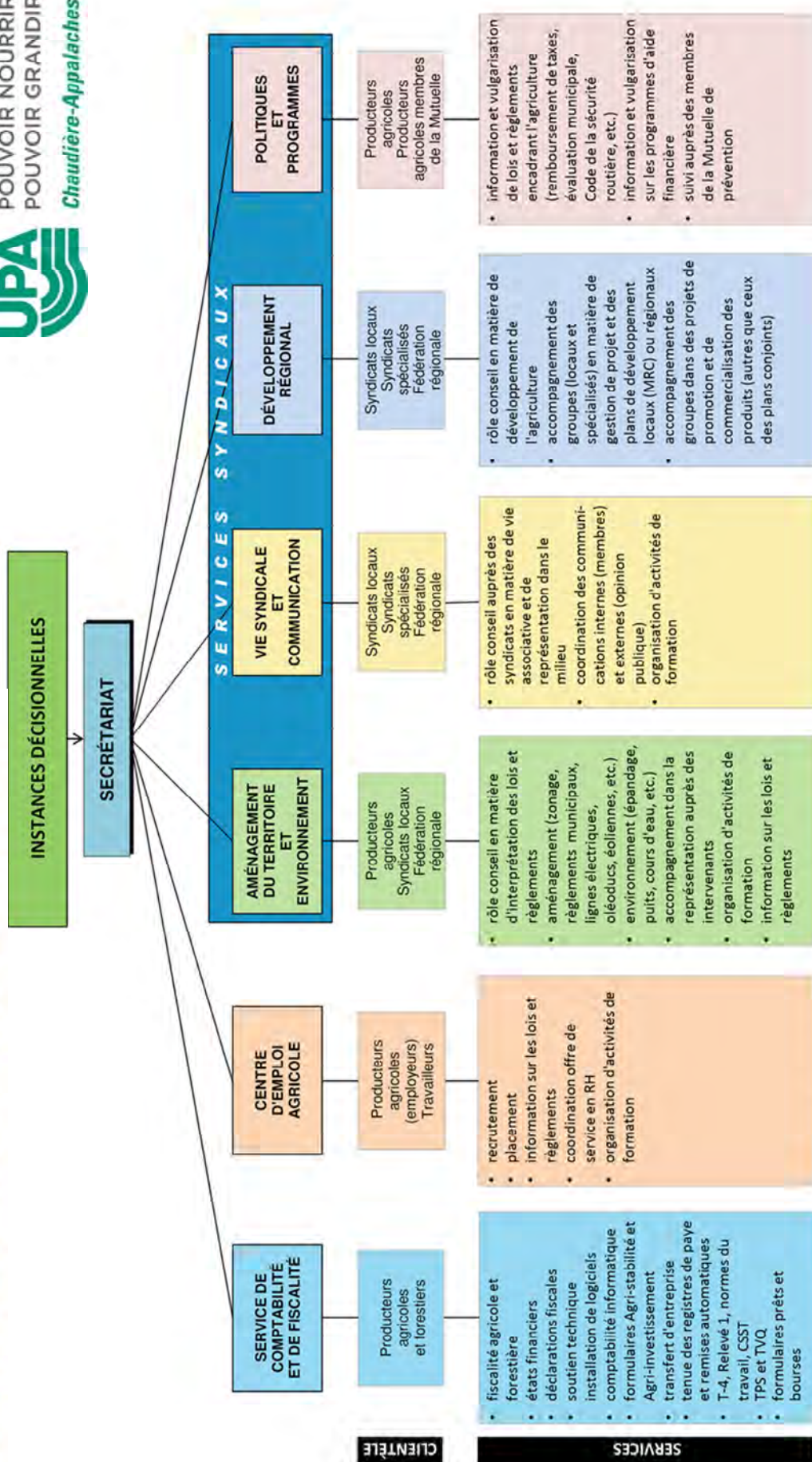
- le Comité des résolutions a comme mandat : la réception, la classification, le regroupement, la reformulation ou le refus, s'il y a lieu, des résolutions soumises par les divers syndicats en vue des assises annuelles. Cette année, le conseil d'administration a convenu d'élargir la composition du comité par l'ajout de deux membres.
- le Comité de vérification a pour mandat la vérification de la bonne marche du système de contrôle interne en examinant attentivement des transactions choisies sur la base d'échantillons. Il a fait son premier rapport et ses recommandations aux membres du conseil exécutif.

COMITÉ DES RÉOLUTIONS

Paul Doyon
Hervé Dancause
Jean Lambert
James Allen
Sylvain Bourque
Roch Poulin, secrétaire
Pierre Giguère

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Guylaine Bergeron
Gérald Morin
Alain Talbot
Cynthia Leclerc, CPA, CGA, secrétaire



Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

2550, 127^o Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1

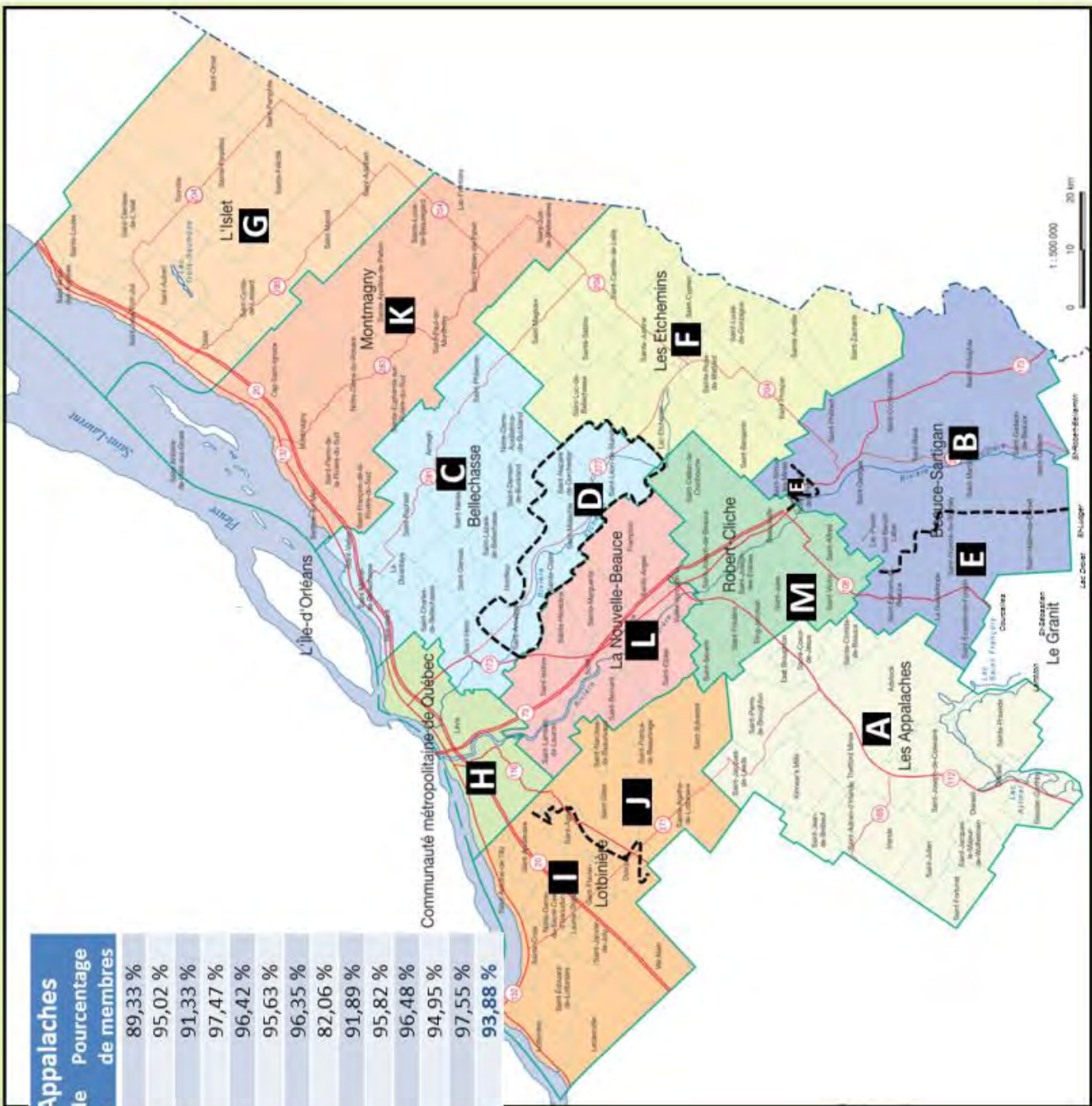
2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone 418 228-5588 • 1 888 938-3872 • Télécopieur 418 228-3943 • www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Centres de services :

- Sainte-Marie 1068, boul. Vachon Nord, bureau 100 QC G6E 1M6 - Tél. 418 386-5588
- La Pocatière 1120, 6^e Avenue, bureau 100 QC G0R 1Z0 - Tél. 418 856-3044

UPA de la Chaudière-Appalaches

Syndicats locaux	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	739	89,33 %
B Beauce-Sartigan	342	95,02 %
C Bellechasse	688	91,33 %
D Dorchester	247	97,47 %
E Érabearce	306	96,42 %
F Etchemins	318	95,63 %
G L'Islet	492	96,35 %
H Lévis	152	82,06 %
I Lotbinière Nord	441	91,89 %
J Lotbinière Sud	361	95,82 %
K Montmagny	294	96,48 %
L Nouvelle-Beauce	771	94,95 %
M Robert-Cliche	513	97,55 %
Total	5 664	93,88 %



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2015

	Nom	Municipalité	Groupe
E X É C U T I F	PRÉSIDENT Doyon Paul	Saint-Joseph-des-Érables	Chaudière-Appalaches
	1^{ER} VICE-PRÉSIDENT Dancause Hervé	Saint-Marcel	Chaudière-Appalaches
	2^E VICE-PRÉSIDENT Lambert Jean	Lévis	Chaudière-Appalaches
	Allen James	Saint-Anselme	Dorchester
	Bourque Sylvain	Saint-Théophile	Bovin
	Morin Jean-François	Saint-Jean-Port-Joli	Lait
	Samson Daniel	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière-Sud
	Bélanger Ghyslain	Saint-Édouard-de-Lotbinière	Cultures commerciales
	Bergeron Guylaine	Saint-Isidore	Agricultrices
	Boutin Bertrand	Saint-Georges	Beauce-Sartigan
	Breton Simon	Saint-Elzéar	Porc
	Caron Marilyn	Saint-Aubert	Relève
	Cliche Éric	Vallée-Jonction	Bois
	Dubé Cavila	Lévis	Fermes de petite taille
	Fleury Richard	Sainte-Rose-de-Watford	Des Etchemins
	Fortin Carol	Saint-Honoré-de-Shenley	Érabeauce
	Gagné Bertrand	Saint-Pierre-de-Broughton	Des Appalaches
	Labbé Marcel	Saint-Lazare-de-Bellechasse	Bellechasse
	Leclerc Mario	Saint-Agapit	Autres productions végétales
	Maheux Michel	Beauceville	Robert-Cliche
	Méthot François	Saint-Nicolas	Maraîchers
	Moreau Patricia	Saint-Agapit	Lotbinière-Nord
	Morin Gérald	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Acériculture
	Paquet Charles	Saint-Nicolas	Lévis
	Pelletier Steve	Saint-Aubert	L'Islet
	Rhéaume Martine	Saint-Bernard	La Nouvelle-Beauce
	Roy Gaston	Sainte-Marguerite	Autres productions animales
	Talbot Alain	Saint-Paul-de-Montminy	MRC de Montmagny
	Tardif Jean-Charles	Sainte-Louise	Volaille
	Directeur régional et secrétaire de la Fédération Poulin Roch		
	Directeur régional adjoint Giguère Pierre		

Ont également siégé comme membres du conseil d'administration au cours de la dernière année : M. Jean-Paul Bouchard (volaille); Mme Joanne Tardif (L'Islet); M. François Villemure (Des Etchemins).

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2015

Exécutif



Paul Doyon
Président



Hervé Dancause
1^{er} vice-président



Jean Lambert
2^e vice-président



James Allen
Membre exécutif



Sylvain Bourque
Membre exécutif



Jean-François Morin
Membre exécutif



Daniel Samson
Membre exécutif



Ghyslain Bélanger
Cultures commerciales



Guylaine Bergeron
Agricultrices



Bertrand Boutin
Beauce-Sartigan



Simon Breton
Porc



Marilyn Caron
Relève



Éric Cliche
Bois



Cavila Dubé
Fermes de petite taille



Richard Fleury
Etchemins



Carol Fortin
Érabeauce



Bertrand Gagné
Appalaches



Marcel Labbé
Bellechasse



Mario Leclerc
Autre production végétale



Michel Maheux
Robert-Cliche



François Méthot
Maraîcher



Patricia Moreau
Lotbinière-Nord



Gérald Morin
Acériculture



Charles Paquet
Lévis



Steve Pelletier
L'Islet



Martine Rhéaume
Nouvelle-Beauce



Gaston Roy
Autre production animale



Alain Talbot
Montmagny



Jean-Charles Tardif
Volaille



Roch Poulin
Directeur régional



Pierre Giguère
Directeur régional adjoint

Les instances

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements, elle nomme l'expert-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 octobre 2014, au Complexe Des Seigneuries à Saint-Agapit, en présence de 219 délégués et d'une vingtaine de producteurs et productrices agricoles.



Assemblée générale tenue au Complexe des Seigneuries à Saint-Agapit

La rencontre aura permis aux délégués de connaître le nom des gagnants du concours de photos tenu dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Par ailleurs, M. Hugo Langelier-Beauregard a agi comme conférencier pour rappeler l'étendue des réalisations d'UPA DI dans différentes régions du monde.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises au cours de la période du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2015.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à 9 reprises, dont 1 par conférence téléphonique, au cours de la dernière année financière.

L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS

Composée du président et des deux vice-présidents, l'équipe des dirigeants voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à six reprises.

Représentations

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, pour développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Dans la dernière année, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

Paul Doyon, Hervé Dancause, Jean Lambert et Pierre Giguère

PACES (EAUX SOUTERRAINES)

Paul Doyon, Pierre Giguère

Comité Centre de services La Pocatière

Hervé Dancause, Alain Talbot, Roch Poulin

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADO

Paul Doyon, Hervé Dancause, Jean Lambert, Roch Poulin

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

Paul Doyon, Alain Talbot

UPA – CSSS

Hervé Dancause

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Simon Breton

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Centre de formation MFR du Granit

Sylvain Bourque

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Martine Rhéaume

Table de concertation régionale sur les VHR Chaudière-Appalaches

Marcel Labbé

Comité de gestion Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR) Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- Paul Doyon
- Hervé Dancause

REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL UPA

Paul Doyon :

- Conseil exécutif
- Comité des Finances
- Comité des résolutions
- Table de travail sur l'agroenvironnement
- Table de travail sur les services-conseils

Hervé Dancause :

- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

REPRÉSENTATION AUPRÈS D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Commission professionnelle de l'agriculture (UPA – La Fédérée)
Paul Doyon
- Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole (AGRIcarrières)
Paul Doyon

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

- Fondation québécoise pour la recherche en agroforesterie
Paul Doyon
- UPA Développement International
Hervé Dancause



Les services syndicaux

En plus d'œuvrer à l'avancement des dossiers sur les enjeux de l'agriculture et de la profession, la Fédération offre des services aux producteurs et productrices agricoles, tant sur une base individuelle que collective. Elle rend aussi disponibles les ressources en vue de conseiller, soutenir et assumer le secrétariat de syndicats spécialisés.

AMÉNAGEMENT, ZONAGE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENT

DANS LA RÉGION

La Fédération est intervenue dans différents dossiers d'aménagement, de zonage et d'environnement au cours de la dernière année, soit au niveau régional ou en support à des syndicats locaux ou à des producteurs agricoles. Parmi les dossiers où nous sommes intervenus :

- **Milieux humides** : orientation régionale et participation à un forum provincial.
- **Entretien et gestion des cours d'eau** : échanges avec les MRC, les municipalités et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
- **Application du nouveau Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)** : rencontres d'information et vulgarisation.
- **Moratoire sur les superficies en culture** : alternatives proposées pour modifier l'application du REA.
- **Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (PACES)** : suivi.
- **Gestion des matières résiduelles organiques (MRO)** : participation à un forum régional.
- **Intervention du MDDELCC Chaudière-Appalaches** : vérification et analyse de l'approche appliquée
- **Oléoduc Énergie-Est** : participation de nos représentants à l'élaboration d'une entente-cadre, suivi et information.
- **Application des paramètres de distances** : analyse des mesures en vigueur par rapport aux nouvelles exigences du bien-être animal.
- **Effarouchement des oies** : embauche d'effaroucheurs, grâce à l'obtention du financement du Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole, permettant d'intervenir dans le nord de la région.
- **Accaparement des terres** : analyse de deux cas dans la région et suivi.
- **Application de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles** : adoption d'orientations régionales et suivi auprès de l'UPA.
- **Zonage agricole CPTAQ** : 40 avis transmis à la CPTAQ et suivi de 523 dossiers.



COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, DE ZONAGE ET D'ENVIRONNEMENT

Jean Lambert, président
Paul Doyon
Simon Breton
Marcel Labbé
Martine Rhéaume
Daniel Samson
Joanne Tardif
Chantale Dubé, aménagiste
Sylvain Milot, aménagiste
Pierre Giguère, secrétaire

DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Appalaches

- Élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – comité – consultation – forum – plan d'action.
- Représentations dans le dossier d'exclusion pour l'agrandissement du périmètre urbain de Kinnear's Mills.
- Participation au Comité de liaison du projet éolien Des Moulins.
- Participation au Comité de suivi du puits municipal à St-Jacques-de-Leeds.

Beauce-Sartigan / Érabearce

- Représentations lors du dossier d'exclusion pour l'agrandissement du parc industriel de St-Évariste.
- Mise en place d'une table de concertation UPA-MRC Beauce-Sartigan.

Bellechasse / Dorchester

- Opposition à l'implantation d'une carrière en milieu agricole dynamique à St-Lazare.
- Représentations et opposition dans les dossiers d'exclusion pour l'agrandissement du périmètre urbain de St-Charles.
- Représentations pour éviter les contraintes du règlement régional sur la sécurité et les nuisances.
- Implication dans le cadre de la planification stratégique de la MRC de Bellechasse.
- Participation aux travaux de la Table UPA-MRC de Bellechasse.
- Implication dans l'élaboration du Plan directeur de l'eau de la rivière Etchemin.
- Obtention du soutien du Fonds de défense professionnelle dans le dossier d'exclusion à St-Henri.

Etchemins

- Représentations pour dossier de prolongation du réseau d'aqueduc de St-Camille.
- Rencontre publique pour correctif au dossier article 59 à Ste-Justine.

L'Islet

- Élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – comité - consultation.
- Implication dans un projet de récupération de plastiques agricoles.

Lévis

- Élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – comité – consultation – plan d'action.
- Intervention dans le dossier litigieux de l'aérodrome de Pintendre et l'entreprise ParaQC (parachutisme).
- Intervention dans un dossier d'exclusion à Lévis.
- Participation à la consultation de la Ville sur la révision des cours d'eau et le plan de gestion des milieux humides.

- Nomination d'un représentant agricole à la Commission municipale sur le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

Lotbinière-Nord / Lotbinière-Sud

- Élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - comité – consultation.
- Participation aux travaux de la Table de concertation UPA-MRC Lotbinière.
- Interventions et suivi de l'entretien de ponts à Ste-Agathe et St-Sylvestre.
- Représentations et suivi du projet d'implantation d'un parc éolien secteur Mont Radar (St-Sylvestre).
- Interventions dans le dossier d'agrandissement du périmètre urbain de Ste-Agathe.
- Intervention dans le dossier d'aménagement d'un poste de gaz naturel en zone agricole à St-Flavien.

Montmagny

- Représentations dans le projet d'implantation de l'oléoduc Énergie Est (site d'une station de pompage).
- Intervention au niveau de l'OBV de la Côte-du-Sud.

Nouvelle-Beauce

- Adoption du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDAAA) et mise en place du comité aviseur UPA-MRC-CLD-MAPAQ.
- Projet de caractérisation des friches.
- Représentations dans les dossiers d'exclusion pour l'agrandissement de six périmètres urbains (St-Elzéar, Ste-Marie, Vallée-Jonction, St-Bernard, St-Lambert, Ste-Hénédine).
- Représentations dans des dossiers de carrières et gravières en zone agricole.
- Suivi du projet d'implantation d'un centre multisports dans la zone agricole de St-Bernard.
- Représentations dans le dossier d'aménagement de puits municipaux en zone agricole à St-Isidore et Ste-Marguerite.

Robert-Cliche

- Représentations dans le dossier d'implantation d'une porcherie à St-Alfred.
- Représentations dans le dossier d'aménagement d'un puits municipal dans la zone agricole de St-Frédéric.
- Représentations concernant un projet d'édifice municipal dans la zone agricole de St-Joseph-des-Érables.
- Interventions concernant l'entretien de cours d'eau (rivière Chaudière et zone inondable 0-2 ans).
- Suivi projet d'aménagement d'une piste cyclable et consultation des producteurs.
- Représentations et suivi du projet d'implantation d'un parc éolien secteur Mont Radar (St-Séverin).

VALORISATION ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION

Le mandat général du Comité de valorisation et de promotion de l'agriculture et de la profession (CVPAP) est d'élaborer les priorités et les orientations du secteur. Le CVPAP détermine les moyens à employer pour faire rayonner le secteur agricole et valoriser ceux qui y travaillent, et ainsi favoriser une perception positive de l'agriculture auprès de la population en général.

En février 2015, le CVPAP s'est réuni afin de déterminer les projets de valorisation à prioriser au cours de l'année. Voici donc les principaux dossiers de la dernière année :

CONCOURS « UNE JOURNÉE À LA FERME »

Le concours « Une journée à la ferme » s'est tenu en partenariat avec cinq expositions agricoles de la région : l'Expo BBQ Bellechasse (Saint-Anselme), l'Exposition du Bassin de la Chaudière (Saint-Isidore), l'Exposition agricole de Lotbinière (Saint-Agapit), l'Exposition agricole de Beauce (Saint-Honoré) et l'Expo provinciale de Montmagny (Montmagny). Un tirage avait lieu parmi les participants de chaque exposition et chaque gagnant remportait un séjour d'une journée pour une famille sur une ferme du secteur. Près de 1 000 personnes ont participé au concours. Les coupons étaient disponibles directement dans chaque exposition, sur le site Internet de la Fédération, ainsi que sur les 120 000 napperons distribués cet été par les syndicats locaux dans divers restaurants de la Chaudière-Appalaches.

SITE INTERNET

Le site Internet de la Fédération, www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca, est grandement consulté. Pour l'année 2014-2015, on compte 23 563 visiteurs uniques, pour un total de 39 513 visites et 78 024 pages consultées. Chaque jour, plus d'une centaine de personnes consultent le site Internet pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération, des syndicats, et de ses services.

INFOLETTRE

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre chaque semaine les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Plus de 1 800 personnes y sont inscrites et reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. Chaque producteur dont le courriel figure dans la liste des producteurs agricoles a été invité à s'y inscrire.

FACEBOOK

La page Facebook a triplé en popularité au cours de l'année 2014-2015. En effet, elle compte présentement un peu plus de 300 abonnés.

Sur le www.facebook.com/chaudiereappalachesupa, on diffuse diverses nouvelles de notre région touchant l'agriculture.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a émis une vingtaine de communiqués de presse au cours de l'année 2014-2015. Plusieurs médias de la région et certains médias nationaux ont fait plusieurs dizaines de demandes d'information et d'entrevues sur des sujets variés concernant principalement les récoltes, diverses productions, ainsi que certains dossiers chauds, dont le projet oléoduc, l'accaparement des terres agricoles et la gestion de l'offre.

PORTES OUVERTES



La 13^e Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec a mobilisé plusieurs producteurs et administrateurs de la région. En tout, douze fermes ont ouvert leurs portes dans les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche. On dénombre environ 17 000 visiteurs qui ont pu apprécier davantage notre profession et rencontrer les producteurs agricoles participants.

COMITÉ DE VALORISATION ET DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION (CVPAP)

Hervé Dancause, président
James Allen
Bertrand Boutin
Mario Leclerc
Michel Maheux
Jean-François Morin
Frédéric Poulin, secrétaire

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Le Comité de développement de l'agriculture voit à analyser et proposer des interventions et projets qui pourraient faciliter la mise en marché des produits régionaux, la mise en valeur du territoire et les retombées économiques pour les exploitations agricoles, et ainsi favoriser le développement de l'agriculture et des exploitations agricoles de la région. Il priorise aussi les actions en matière de promotion des produits régionaux.

PROJET DE VISIBILITÉ DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS EN ÉPICERIE

Le projet de visibilité des producteurs et transformateurs locaux en épicerie lancé l'an passé s'est concrétisé en 2014-2015 par une deuxième série d'affiches à la Coop IGA de Montmagny où l'idée avait initialement pris forme. Sept autres producteurs approvisionnant ce commerce sont maintenant visibles à l'entrée du magasin. D'autres démarches dans le cadre de ce projet régional seront entreprises dans la prochaine année.

LA STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT DES ALIMENTS DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ INSTITUTIONNEL (SPAQMI)

Au cours de l'année 2014-2015, la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches a été mandatée par le MAPAQ d'élaborer un diagnostic sur la pénétration du marché institutionnel par les producteurs de la Chaudière-Appalaches, accompagné d'un plan d'action. La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a participé aux travaux du comité régional formé également de représentants du MAPAQ, du secteur de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la petite enfance. Cette démarche vise à rendre plus accessible le marché institutionnel aux producteurs de la région en identifiant leurs forces prédominantes et en les accompagnant dans leurs démarches collectives afin de mieux se positionner sur ce marché (regroupements, formations, activités de réseautage, etc.). Les premières actions devraient être mises en place dans la prochaine année.

ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES AUPRÈS DES ENTREPRISES AGROTOURISTIQUES

Dans le cadre d'un projet promu par la Confédération de l'UPA, la Fédération régionale a procédé à une série d'entrevues avec des producteurs de son territoire se livrant à des activités agrotouristiques afin de mieux connaître leurs enjeux et leurs besoins. Plus d'une vingtaine d'entreprises ont participé, ce qui a permis des échanges très constructifs avec ces ambassadeurs de la profession agricole auprès du grand public. La Confédération travaille, à l'heure actuelle, à trouver le moyen de mieux les accompagner dans l'exercice de leurs activités, et surtout, dans leur rôle de communicateurs auprès de leur clientèle.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROALIMENTAIRE DES APPALACHES

La Fédération régionale a continué d'appuyer le Syndicat de l'UPA des Appalaches dans les diverses étapes de son projet de Centre de développement agroalimentaire comprenant un incubateur d'entreprises agricoles et un centre de transformation agroalimentaire. Rappelons qu'une chargée de projet a été engagée en 2014 pour l'élaboration du plan d'affaires grâce au soutien financier de la SDÉ de la région de Thetford. Précisons également que le projet peut bénéficier d'une aide fort appréciable du bureau du MAPAQ de Thetford Mines.

SOUTIEN AUX ORGANISATIONS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CLD ET CRÉ)

La Fédération de la Chaudière-Appalaches a signifié par communiqué, le 12 novembre 2014, l'inquiétude qu'elle éprouve en ce qui concerne l'avenir du développement économique régional à la suite de l'annonce d'importantes coupures budgétaires pour les organisations tels les CLD et l'abolition pure et simple des CRÉ. La Fédération a rappelé qu'elle collabore assez régulièrement avec ces organisations pour la promotion et le développement de l'industrie agroalimentaire de la région et qu'elle ne voudrait pas voir le dynamisme et la prospérité du secteur compromis par de telles mesures d'austérité.

ACCOMPAGNEMENT DU REGROUPEMENT DES BLEUETIÈRES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a appuyé le Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches au cours de la saison 2015 en contribuant à la bonne coordination du regroupement, conjointement avec la Direction régionale du MAPAQ, afin de maximiser la visibilité de ces producteurs et de leurs produits sur notre territoire. Le regroupement comprend 34 entreprises de la Chaudière-Appalaches qui produisent le bleuet en corymbe et qui unissent leurs forces pour rendre accessible aux consommateurs un produit de qualité.



LES JOURNÉES COULEURS ET SAVEURS DES JARDINS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Plusieurs syndicats locaux et la Fédération régionale étaient une fois de plus au rendez-vous pour participer à la coordination régionale des Journées Couleurs et saveurs Desjardins, de concert avec la Direction régionale du MAPAQ, du CLD de Bellechasse, de la Ville de Lévis, de Goûtez Lotbinière et de Tourisme Chaudière-Appalaches. En 2015, les artisans agro-alimentaires de la Chaudière-Appalaches ont montré leurs couleurs et ont fait goûter leurs saveurs lors d'une douzaine d'activités qui ont eu lieu les 22 et 23 août dans la Ville de Lévis et huit MRC de la région.

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Sylvain Bourque, président
Ghislain Bélanger
Guylaine Bergeron
Éric Cliche
Carol Fortin
François Méthot
Pierre Giguère
Marc-Antoine Parent, secrétaire

AUTRES IMPLICATIONS DANS LA PROMOTION DES PRODUITS RÉGIONAUX

Diverses activités de promotion des produits régionaux ont également été réalisées au cours de l'année 2014-2015 en collaboration avec des syndicats spécialisés et locaux :

- paniers de produits régionaux offerts lors des Portes ouvertes de la MRC de Bellechasse en septembre 2014;
- paniers de Noël de Moisson Beauce et d'autres organismes de bienfaisance en collaboration avec certains syndicats locaux et spécialisés.



POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR

Pouvoir nourrir c'est bien sûr NOURRIR la population, c'est aussi nourrir les rêves et les ambitions de GÉNÉRATIONS tout entières. C'est nourrir la passion qui anime tous les producteurs du Québec. C'est aussi nourrir la discussion, le discours politique et l'ENGAGEMENT SOCIAL pour faire entendre notre VOIX.

Pouvoir grandir c'est faire grandir l'ambition de vivre de cette TERRE que nous habitons et que nous cultivons. Le pouvoir de récolter le fruit de nos efforts COLLECTIFS. Le pouvoir de créer des emplois qui enrichissent tous les jours le Québec.

Pouvoir nourrir Pouvoir grandir, C'EST LA PROMESSE de notre regroupement.

POLITIQUES ET PROGRAMMES

Le secteur politiques et programmes voit à étudier les problèmes relatifs à la profession et à surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LARGEUR EXCESSIVE

Après plusieurs années de négociation avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le règlement, qui impose des normes de visibilité et de sécurité, ainsi que des règles de circulation aux machines agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres, est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2013. Depuis, six rencontres d'information ont eu lieu en 2014, dont une au Centre de formation agricole de Saint-Anselme pour sensibiliser les étudiants à la conformité des équipements agricoles relativement à la nouvelle réglementation. Un document expliquant précisément les devis à respecter, le tout accompagné de photos pour en faciliter la compréhension, est disponible sur le site Internet de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca sous l'onglet « vos services » puis « santé et sécurité ».

PONTS NON CONFORMES

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a fait des démarches auprès du ministère des Transports (MTQ) concernant la problématique des ponts en région n'ayant pas la capacité portante ou les dimensions adéquates pour permettre la circulation de machinerie agricole ou forestière, en insistant sur la nécessité d'effectuer des travaux ou carrément de reconstruire certains d'entre eux.

Nos attentes : que soit planifiée la réfection des ponts en vue de maintenir la capacité de charge et permettre la poursuite des activités agricoles normales. On veut aussi que soient prévus des aménagements alternatifs lors des travaux de réfection, afin d'éviter des détours sur de grandes distances.

TAXATION FONCIÈRE ET FISCALITÉ MUNICIPALE

Le groupe de travail sur la fiscalité municipale agricole a traité la résolution adoptée par notre AGA demandant à la Confédération :

- de poursuivre les représentations afin que la Loi sur l'évaluation municipale soit modifiée pour répondre aux attentes du milieu agricole telles qu'exprimées au cours des dernières années, à savoir :

- d'obliger les municipalités à utiliser la tarification pour le financement de services tels les loisirs, la sécurité publique, le transport en commun, etc., plutôt que de les facturer sur la base de la valeur foncière;
 - d'exonérer de taxes certains équipements liés à la production sur les entreprises agricoles (silos, fosses, etc.);
 - d'évaluer les terres en tenant compte de la valeur agronomique du secteur;
 - d'introduire des mesures dissuasives comme l'application d'une surtaxe sur les terres non cultivées.
- L'Union est toujours en démarche pour obtenir une révision de la fiscalité foncière agricole qui inclurait notamment les trois premiers sous points. En ce qui a trait au quatrième, les instances conviennent de réévaluer de nouveau cet élément.

FADQ – UPA CHAUDIÈRE-APPALACHES : RENCONTRE ANNUELLE

Le bilan des activités régionales de La Financière agricole du Québec (FADQ) a été présenté le 4 mars dernier aux représentants de la Fédération régionale. Lors de cette rencontre, quelques nouveautés ont été soulignées en assurance récolte et protection du revenu :

- nouvelle protection en assurance récolte pour les fraises sous plasticulture;
- création d'un programme de fonds d'urgence (secteur porcin);
- fin du Programme ASRA – veaux de lait;
- optimisation du réseau de stations météo en intégrant des réseaux de stations automatiques.

SÉCURITÉ DU REVENU

Le 9 mars dernier, producteurs, administrateurs et employés de la Fédération régionale ont pu participer à la Webdiffusion « *Le point sur la sécurité du revenu* ». Un survol des programmes de sécurité du revenu au Québec a été présenté, ainsi qu'un rapport final résumant les travaux du groupe de travail sur la sécurité du revenu. Ce rapport présente les orientations, le contexte entourant les problématiques analysées, les pistes de solution et une synthèse des principales recommandations retenues par les membres du groupe de travail concernant la sécurité du revenu en agriculture.

VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Le Comité vie syndicale et communication avec les membres a pour mandat d'élaborer les priorités et les orientations du secteur de la vie syndicale et de la communication avec les membres et d'assurer un rôle-conseil auprès des différentes instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Il se veut un acteur dans le développement de l'engagement syndical des producteurs agricoles et de leurs représentants. Il propose des activités et des outils afin de favoriser le développement de la vie syndicale sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Il voit aussi à assurer une relève syndicale forte parmi les producteurs et vise à trouver des moyens pour intéresser les jeunes producteurs à s'engager dans l'organisation syndicale.

Enfin, le comité a pour mandat de rassembler les producteurs en créant une culture de partage de l'information et une fierté associative auprès des membres.

SOURCE D'INFORMATION EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Afin d'informer les administrateurs de la Chaudière-Appalaches sur les dossiers syndicaux et activités de la région, un bulletin électronique « La Source d'information en Chaudière-Appalaches » leur est transmis à chaque semaine.



CAHIERS RÉGIONAUX DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

Tous les mois, la Fédération informe les producteurs des dossiers de la région par l'entremise du cahier régional de *La Terre de chez nous*.

BUDGET PROJET EN VIE SYNDICALE (PVS)

Par le biais du projet en vie syndicale, la Fédération supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres, et des activités syndicales spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

AFFICHER NOTRE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'UPA

Les membres du conseil d'administration ont convenu d'offrir aux administrateurs de la Fédération et au personnel une chemise et un polo identifiés à l'UPA. Plus de 130 personnes arborent le logo de l'UPA.

La Fédération a privilégié l'achat chez des entreprises en Chaudière-Appalaches et la confection réalisée au pays.

À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS

Suite à la vaste opération provinciale entreprise par l'Union au printemps 2014, les syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches ont débuté la rencontre des producteurs. Les rencontres individuelles ou de groupes lors d'activités sociales ou statutaires ont été utilisées par les syndicats locaux selon les particularités et réalités de chacun. À la fin juillet, 30 % des producteurs de la région avaient été rencontrés; l'opération se poursuit.

TABLE DES SYNDICATS LOCAUX

Tenant compte des commentaires positifs exprimés lors de la rencontre de 2014, une seconde rencontre des syndicats locaux conviant les présidents, vice-présidents et secrétaires des 13 syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches a eu lieu le 23 janvier à la Cache à Maxime de Scott. Celle-ci vise à partager et à approfondir les dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux et offre à ces derniers un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Cette journée a permis :

- de présenter les réalisations de l'année 2014 et les priorités de 2015;
- de traiter des projets de valorisation de la profession dans notre région;
- d'expliquer le nouveau fonctionnement du regroupement de la liste par le Service des cotisations à la Confédération.

TABLE DES SPÉCIALITÉS

Une première rencontre réunissant les représentants des syndicats spécialisés de la Chaudière-Appalaches s'est tenue le 24 novembre 2014. En plus de traiter de sujets administratifs, cette activité a permis d'aborder des sujets tels que la sécurité du revenu, l'accaparement des terres et le bien-être animal.

RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE FERMES DE PETITE TAILLE

Avec la création du nouveau poste de représentant de fermes de petite taille au sein des conseils d'administration des syndicats locaux, le besoin de communication et de réseautage entre ces représentants a initié la tenue d'une première rencontre de ces derniers le 13 janvier 2015.

Au programme : des statistiques sur les entreprises de ce créneau, une réflexion sur le rôle de ces représentants dans le conseil d'administration des syndicats locaux et des pistes d'action pour le futur.

RENCONTRE DES SECRÉTAIRES DES SYNDICATS LOCAUX

Les secrétaires des syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches se sont réunis le 20 mai, à Sainte-Marie. Une mise à niveau a été faite sur la comptabilité des syndicats locaux ainsi que le rôle des secrétaires, le procès-verbal, les différents règlements qui encadrent les syndicats locaux et les tâches à réaliser en lien avec la liste des producteurs agricoles ont été abordés. La rencontre a favorisé les discussions entre les secrétaires, leur permettant ainsi d'échanger trucs et astuces.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Afin que les nouveaux producteurs reçoivent de l'information sur leur association professionnelle ainsi que sur les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre, la Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil mise en place l'an passé. Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de huit accueilleurs est actif. Ces accueilleurs sont tous issus du monde agricole, ce qui favorise le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés.

LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Dans le cadre de la restructuration de l'UPA, il est apparu important de regrouper la gestion de la liste des producteurs agricoles. De ce fait, depuis mai 2014, une grande partie de la gestion de la liste est confiée au Service des cotisations à la Confédération. Une personne de ce service est attitrée aux dossiers de la région de la Chaudière-Appalaches.

LE COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

James Allen, président
Bertrand Boutin
Marylin Caron
Patricia Moreau
Charles Paquet
Gaston Roy
Geneviève Lapointe, secrétaire

FORMATION PROFESSIONNELLE :

LES PRODUCTEURS, LEUR MAIN-D'ŒUVRE ET LEUR RELÈVE BIEN SERVIS PAR UNE OFFRE DE PERFECTIONNEMENT BIEN GARNIE

La formation continue en agriculture a encore connu une bonne année en 2014-2015. Alors qu'elle signait auparavant trois ententes distinctes, dans un esprit d'uniformisation, Emploi-Québec a confié à l'UPA de la Chaudière-Appalaches l'enveloppe régionale entière pour couvrir les besoins en formation agricole de la grande région.

Ainsi, par le biais des collectifs en formation agricole, 1 474 personnes ont participé aux 107 activités de formation de courte durée financées par cet octroi. C'est donc 95 674,34 \$ qu'Emploi-Québec a consacré à la formation agricole en Chaudière-Appalaches, alors que les producteurs, quant à eux, y ont investi 131 650,26 \$. Avec une moyenne de 14 participants et de 9,1 heures de formation par groupe, la clientèle agricole du territoire a pu suivre sa formation aux quatre coins de la région via les maisons d'enseignement impliquées en agriculture. Notons que les formations en ligne gagnent en popularité. L'option qui permet de se joindre virtuellement à certaines classes traditionnelles s'avère des plus intéressantes.

Afin d'assouvir les besoins de connaissances et de perfectionnement de la clientèle agricole, une panoplie de nouvelles thématiques furent mises en place cette année, telles que *Produire des fourrages de qualité*, *Amélioration de la productivité des sols*, *Univers des défauts des saveurs du sirop d'érable*, *Culture des céréales à paille*, *Survol des petits fruits émergents*, pour n'en nommer que quelques-unes. Sans grande surprise, ce sont les formations traitant de l'acériculture qui demeurent, année après année, les plus courues.

Pour tout besoin, suggestion ou commentaire en ce qui a trait à la formation agricole dans la région, contactez Sandy Roy, répondante en formation agricole, au 418 228-5588 poste 1239; sroy@formationagricole.com et consultez la liste complète et les détails des formations sur le site Internet www.formationagricole.com sous Chaudière-Appalaches.



PRÉVENTION

Le comité de prévention a comme mandat :

- de travailler à la dynamisation de la santé et de la sécurité des gens concernés (producteurs, enfants et employés) par les diverses activités agricoles.
- d'agir en matière de prévention en suscitant des réflexions et en assurant de la formation, de l'information et diverses activités de prévention qui bénéficieront à la classe agricole de la Chaudière-Appalaches.

Les membres de ce comité se sont réunis à deux reprises pour intervenir, traiter et travailler sur les dossiers suivants :

- élaboration d'un plan d'action en prévention;
- la Mutuelle de prévention de l'UPA;
- la détresse entrepreneuriale;
- la formation abattage manuel en forêt;
- la semaine annuelle de prévention en agriculture;
- chroniques/articles de prévention;
- le Sécurijour;
- le fonds de santé et sécurité au travail.

SEMAINE DE PRÉVENTION

En 2015, la semaine de prévention en agriculture a eu lieu au cours du mois de mars. C'est sous le thème provincial « Éliminer l'accès aux pièces en mouvement » que près d'une trentaine de producteurs agricoles se sont déplacés pour assister à leur atelier de prévention qui s'est tenu à Leclercville. Cet atelier a été organisé par le syndicat local de Lotbinière-Nord, en collaboration avec la Fédération régionale, la CSST et le CISSS du territoire.

LE COMITÉ DE PRÉVENTION

Hervé Dancause, président
Richard Fleury
Bertrand Gagné
Lynda Deschênes
Frank Saint-Pierre, secrétaire



Les producteurs agricoles qui ont adhéré à la Mutuelle voient leur cotisation à la CSST diminuer avec les années. À ce jour, environ 180 entreprises sont membres en Chaudière-Appalaches.

La prime à la CSST tient compte de la performance globale des fermes regroupées à la Mutuelle de prévention, et permet ainsi de réaliser des économies intéressantes à compter de la quatrième année de participation, tout en étant actif en santé et sécurité au travail.

Un conseiller en prévention de la Fédération se déplace chez le producteur et l'aide à mettre en place un programme de prévention réaliste et adapté à l'entreprise, le tout de façon volontaire. M. Frank St-Pierre, Mme Lynda Deschênes et M. Martin Paradis agissent à titre de conseillers pour la Mutuelle de prévention dans la région de la Chaudière-Appalaches.



MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE – CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

La direction régionale d'Emploi-Québec, dans le cadre d'une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, permet au Centre d'emploi agricole de continuer à offrir un service de recrutement et de placement pour le secteur agricole. La clientèle peut continuer à s'adresser aux points de services situés à St-Georges, Ste-Marie, La Pocatière et Québec.

RECRUTEMENT – PLACEMENTS



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

Au cours de la dernière année, 316 demandes d'employeurs ont été signalées au Centre d'emploi agricole et 1 153 travailleurs se sont inscrits. 157 postes ont été comblés. De plus, 14 employeurs ont utilisé le système de transport de travailleurs par autobus pour un déplacement total de 2 404 jours/personnes. Aussi, 559 travailleurs étrangers temporaires ont été embauchés, majoritairement pour la cueillette des fruits et légumes.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

La région Chaudière-Appalaches est l'une des régions où se signent le plus d'ententes dans le cadre de ce programme avec Emploi-Québec pour le secteur agricole. En plus des productions laitière, porcine et sericole qui sont présentement admissibles, deux analyses de profession ont été réalisées par AGRICarières concernant le métier d'ouvrier en production avicole et pour celui d'opérateur de machinerie agricole.

PROJET D'INTÉGRATION DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS EN PRODUCTION PORCINE

En cette 11^e année d'existence, notre projet d'intégration de travailleurs immigrants en agriculture a obtenu de bons résultats avec 8 étudiants inscrits au début et 6 qui ont terminé leur formation. Ces finissants étaient encore à l'emploi en production porcine après 3 mois. Au fil du temps, la clientèle immigrante et québécoise de souche a suivi une formation dans le domaine agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme pendant environ 5 mois. Une centaine de finissants ont été placés sur les fermes depuis le début. De plus, Emploi-Québec a accepté de financer une 12^e cohorte pour la prochaine année.

LE COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE – CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Jean Lambert, président
Jean-Charles Tardif
Cavila Dubé
François Méthot
Steve Pelletier
Frank Saint-Pierre
Johanne Gagnon, secrétaire

SERVICES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

De nouveaux services, et ce, à prix compétitifs et pouvant être subventionnés, sont offerts par votre Fédération de l'UPA pour vous aider à motiver et garder vos employés plus longtemps, créer de bonnes relations de travail et instaurer des règles claires et équitables.



Deux conseillers spécialisés en RH, soit : Gabrielle Poulin (pour les centres de services de Saint-Georges et Sainte-Marie) et Frank St-Pierre (à La Pocatière) se feront un plaisir de vous offrir un support concret pour :



- réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer avec vous un plan d'intervention;
- vous accompagner pour élaborer un manuel d'employés et politiques de GRH;
- vous aider à organiser vos dossiers d'employés;
- vous aider à élaborer une grille de rémunération;
- analyser vos postes et descriptions de tâches;
- vous aider à bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à votre entreprise;
- vous fournir de l'information sur les lois et normes du travail;
- et plus encore...

AGRI-PRO SERVICES

Soutenu par le CEA, AGRI-PRO services coordonne deux regroupements de producteurs (3 à 5/regroupement) pour 1 travailleur/regroupement.

Notez également que d'autres regroupements de producteurs font également appel au CEA pour les aider à recruter leurs employés.

PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les représentants du CEA poursuivent et maintiennent leurs contacts et collaborations avec les divers organismes en employabilité lors d'événements régionaux portant sur le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, et ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

Le Service de comptabilité et de fiscalité

LE SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Le SCF Chaudière-Appalaches Inc. s'installe de façon permanente à Sainte-Marie. Les administrateurs ont pris la décision de créer une équipe de comptables qui seront présents en permanence à notre bureau de Sainte-Marie. Cette décision était rendue nécessaire suite à la grande demande que nous avons des producteurs agricoles de ce secteur qui veulent rencontrer un comptable spécialisé en comptabilité et fiscalité agricole et forestière. Mme Cynthia Leclerc, CPA CGA, sera la responsable de ce bureau.

Les comptables de Saint-Georges continueront de se rendre au bureau de Sainte-Marie afin de maintenir les liens professionnels avec leurs clients du secteur nord du territoire.

Rappelons que le SCF Chaudière-Appalaches emploie 22 comptables professionnels, dont 3 fiscalistes.

L'année dernière, le SCF a :

- produit 5 800 déclarations de revenus de particuliers;
- produit 825 déclarations de revenus de compagnies;
- produit 1 073 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- fait la tenue de livres pour 214 entreprises agricoles;
- fait le service de paie pour 300 entreprises agricoles;
- préparé de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme.

Merci de la confiance témoignée.

Marc-Ange Doyon CPA, CGA
Directeur

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Nom		Courriel	Poste
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, directeur	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Isabelle Gagnon	Comptable	isabelle.gagnon@scfcpa.ca	
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CGA	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Étienne Labbé	CPA auditeur, CA	etienne.labbe@scfcpa.ca	1247
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Cynthia Leclerc	CPA, CGA	cynthia.leclerc@scfcpa.ca	1231
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA	anthony.morin@scfcpa.ca	1291
Lucie Poulin	Comptable	lucie.poulin@scfcpa.ca	1290
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scfcpa.ca	1221

RESSOURCES AU SERVICE DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

au 31 juillet 2015



Vie syndicale et communications	
Geneviève Lapointe, responsable vie syndicale (Beauce-Sartigan, Érabearce, Des Etchemins, Robert-Cliche)	Support aux syndicats locaux Membership à l'UPA
Marc-Antoine Parent, agent à la vie syndicale (Appalaches, Lotbinière-Nord, Lotbinière-Sud)	
Sylvain Milot, agent à la vie syndicale (Lévis)	
Claire P. Beaulieu, agente à la vie syndicale (L'Islet, Montmagny)	
François Gamache, agent à la vie syndicale (Bellechasse, Dorchester, Nouvelle-Beauce)	
Frédéric Poulin, responsable communications	Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Lucie Smith (UPA Longueuil)	Liste des producteurs agricoles - cotisation
Services aux groupes spécialisés	
Alain Roy, secrétaire	Acériculteurs – Beauce Oeufs – Est-du-Québec Volailles – Est-du-Québec
Lynda Deschênes, secrétaire	Acériculteurs – Côte-du-Sud Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière Répondante : ovins
François Gamache, secrétaire	Bovins – Chaudière-Appalaches Nord Bovins – Chaudière-Appalaches Sud
Dominique Samson, secrétaire	Lait – Chaudière-Appalaches Sud Agricultrices - Chaudière-Appalaches Ouest Répondante : lapins, chèvres, autres productions animales et végétales (dont cultures commerciales)
Michaël Létourneau, secrétaire Micheline Garon, adjointe	Lait – Chaudière-Appalaches Nord
Marc-Antoine Parent, secrétaire	Porcs – Beauce Porcs – Deux-Rives
Chantal Dubé, répondante	Relève – Chaudière-Appalaches
Claire P. Beaulieu, répondante	Agricultrices Chaudière-Appalaches Est
Sonia Dumont, secrétaire (418 386-4232)	Cultures commerciales – Chaudière-Appalaches Agneaux-moutons – Québec/Chaudière-Appalaches

Aménagement–Environnement

Pierre Giguère, responsable
Chantale Dubé, aménagiste
Sylvain Milot, aménagiste

Réglementation environnementale
Réglementation municipale
Infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes...)
PDZA
Application LPTAA/relations CPTAQ
Cours d'eau et bassins versants

Développement régional

Pierre Giguère, responsable

Politiques de développement régional
Agrotourisme

Marc-Antoine Parent, conseiller

Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels...)

Politiques et programmes agricoles

Alain Roy, répondant

Petites annonces site Web : foin, fermes, forfait...
Sécurité du revenu
Taxation foncière
Assurance-récolte
Tarifs Hydro-Québec

Alain Roy, répondant
Frank St-Pierre, répondant

Sécurité routière

Chantal Dubé, répondante
Sylvain Milot, répondant

Effarouchement des oies

Chantal Dubé, responsable

Faune

Frank St-Pierre, responsable

Prévention des accidents à la ferme

Frank St-Pierre, conseiller
Lynda Deschênes, conseillère
Martin Paradis (contractuel)

Mutuelle de prévention

Sandy Roy, répondante

Formation agricole

Centre d'emploi agricole

Frank St-Pierre, responsable

CEA – La Pocatière
Services-conseils RH – producteurs-employeurs

Johanne Gagnon, responsable

CEA – Saint-Georges/Sainte-Marie

Gabrielle Poulin, conseillère

Services-conseils RH – producteurs-employeurs

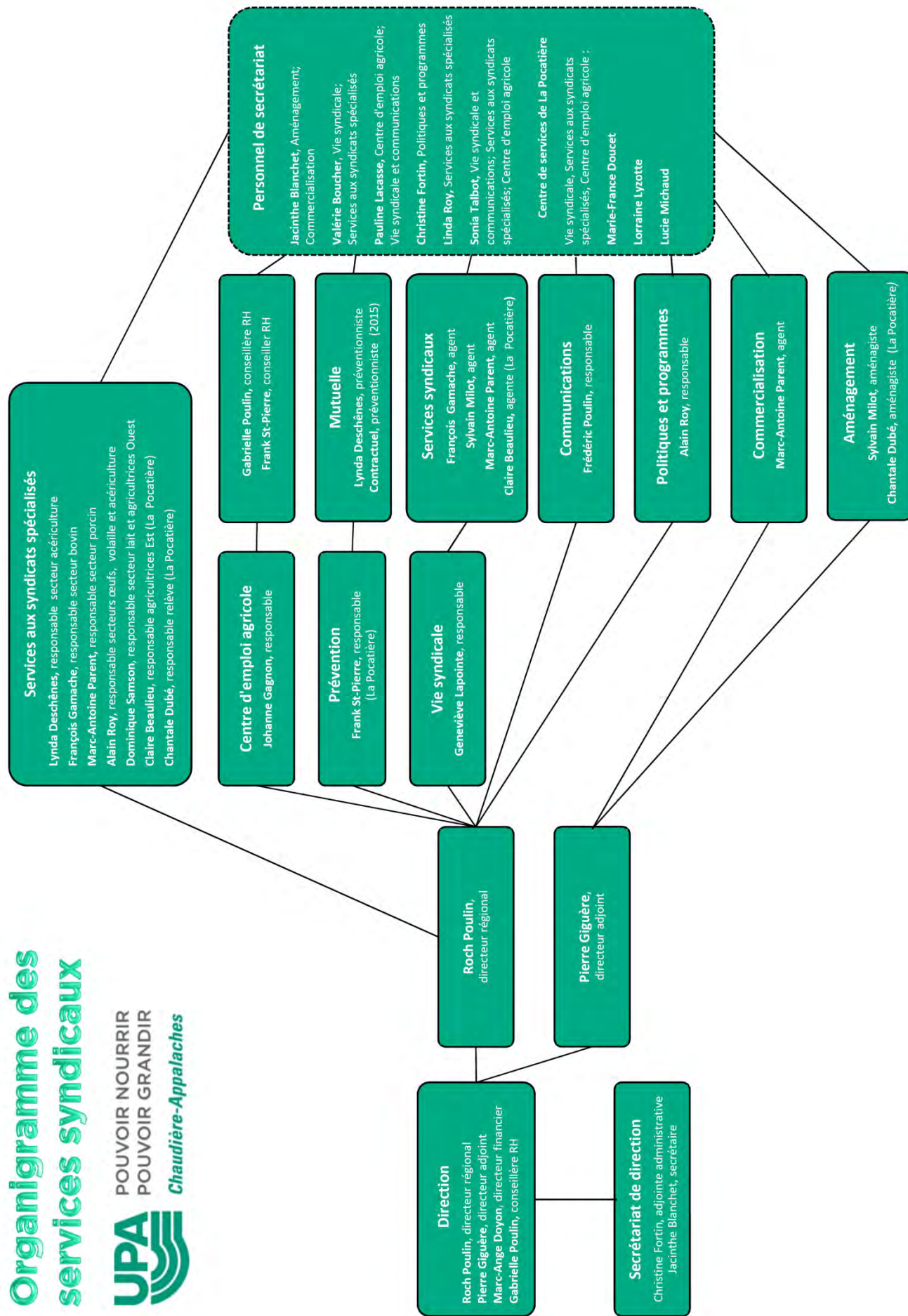
Direction régionale

Roch Poulin, directeur régional
Pierre Giguère, directeur adjoint
Marc-Ange Doyon, directeur des finances
Gabrielle Poulin, conseillère RH

Coordination des instances et support aux représentations des élus
Gestion du personnel
Gestion des finances
Gestion des immeubles

Organigramme des services syndicaux

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches



RÉPERTOIRE

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Claire P. Beaulieu	Directrice Centre de services La Pocatière; conseillère syndicale	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbédard@upa.qc.ca	1237
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Valérie Boucher	Secrétaire Services syndicaux	vboucher@upa.qc.ca	1265
Sonya Busque	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sbusque@upa.qc.ca	
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale et secteurs acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Marie-France Doucet	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services La Pocatière	mfdoucet@upa.qc.ca	3000
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	1261
Vicky Drouin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	vdrouin@upa.qc.ca	1279
Chantale Dubé	Aménagiste - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Christine Fortin	Adjointe administrative	cfortin@upa.qc.ca	1232
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1242
Martine Gagné	Secrétaire – Centre de services Sainte-Marie	mgagne@upa.qc.ca	2001
Johanne Gagnon	Responsable du Centre d'emploi agricole	jgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin – Centre de services Sainte-Marie	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Responsable du secteur lait – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Pierre Giguère	Directeur régional adjoint; responsable aménagement et développement régional	pgiguere@upa.qc.ca	1229
Luce Gilbert	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lgilbert@upa.qc.ca	1271
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien au Service de comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284
France Labbé	Technicienne au Service de comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1280
Maryse Labranche	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Pauline Lacasse	Secrétaire Services syndicaux	placasse@upa.qc.ca	1244
Geneviève Lapointe	Responsable du secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1222
France Lessard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	flessard@upa.qc.ca	1278
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Denise Marceau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dmarceau@upa.qc.ca	1238
Lucie Michaud	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	lmichaud@upa.qc.ca	3106
Sylvain Milot	Aménagiste – Centre de services Sainte-Marie	smilot@upa.qc.ca	2002
Francine Nadeau	Technicienne comptabilité et fiscalité	fnadeau@upa.qc.ca	1285
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin – Centre de services Sainte-Marie	maparent@upa.qc.ca	2004
Hélène Pelchat	Secrétaire comptabilité et fiscalité	hpelchat@upa.qc.ca	1245
Lise Pomerleau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lpomerleau@upa.qc.ca	1269
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Gabrielle Poulin	Conseillère en ressources humaines	gpoulin@upa.qc.ca	1240
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1276
Mireille Poulin	Technicienne au Service de comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles; et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Linda Roy	Secrétaire Services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Dominique Samson	Responsable des secteurs lait, agricultrices; productions en développement	dsamson@upa.qc.ca	1267
Frank St-Pierre	Responsable du Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire Services syndicaux	stalbot@upa.qc.ca	1248
Dany Turmel	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dturmel@upa.qc.ca	1202

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.

Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.

- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Besoin d'être orienté?

*Avec le Service de comptabilité
et de fiscalité de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches, vous prendrez
la bonne direction pour vos affaires.*

Planification fiscale,
transferts de ferme et de boisé,
comptabilité, déclarations d'impôts,
Agri-stabilité et plus encore !



**Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires**

Présents en Chaudière-Appalaches !



Composer le **418 228-5588** ou le **1 888 938-3872**
www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca
Courriel : chaudiere-appalaches@upa.qc.ca